

Le 14 décembre 2021,

L'Université de Lille signe une convention de partenariat triennale avec la DRFIP* des Hauts-de-France

Ce mardi 14 décembre, Jean-Christophe Camart, Président de l'Université de Lille et Frank Mordacq, Président de la DRFIP des Hauts-de-France ont signé pour une durée de 3 ans, leur première convention-cadre de partenariat sur l'information, la formation et la professionnalisation des étudiants souhaitant s'orienter vers la fonction publique.

Au travers de plusieurs engagements forts, ce partenariat va permettre de renforcer le développement des échanges entre le monde étudiant et le monde des finances publiques.

Les deux institutions s'engagent à :

- La facilitation de l'insertion professionnelle des étudiants de master par des stages de courte (moins de 2 mois) et longue durée (jusqu'à 6 mois) et la proposition chaque année de contrats d'apprentissage au sein des services de la DRFIP des Hauts-de-France. Ces offres contribueront à la préparation et à la professionnalisation des étudiants souhaitant se présenter au concours de la fonction publique.
- La participation de la DRFIP des Hauts-de-France aux « journées portes ouvertes » et aux « journées métiers » organisées chaque année par l'Université de Lille. Ces événements permettront de faire connaître aux étudiants les différents métiers des finances publiques.
- La participation à l'animation de formations ou de conférences sur les finances publiques par des cadres de la DRFIP des Hauts-de-France.
- La possibilité pour la DRFIP des Hauts-de-France de confier aux étudiants en master des travaux d'études et de recherches en lien avec la nature de leurs cursus.

* Direction Régionale des
Finances Publiques

CONTACTS PRESSE

Eglantine Carlier
Chargée des relations presse
Université de Lille
P. 06 34 60 15 57
eglantine.carlier@univ-lille.fr

Neila Kingbede
Chargée de communication
DRFIP des Hauts-de-France
T: 03 20 62 42 60
neila.kingbede@dgfip.finances.gouv.fr

